

Sainte-Thérèse, le 21 février 2018

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès à l'information en lien avec l'entreprise 9250-7037 Québec inc.  
(7430-15-01- 03137-10).

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande verbale d'accès aux documents, reçue le 15 février dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe le document demandé. Il s'agit de :

- Certificat d'autorisation du 13 avril 2016, 3 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Vous trouverez ci-joint une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (5 pages)

Sainte-Thérèse, le 13 avril 2016

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
*Loi sur la qualité de l'environnement*  
**(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)**

9250-7037 Québec Inc.  
19 494, boulevard Elkas  
Kirkland (Québec) H9J 3L6

N/Réf. : 7430-15-01-03137-10  
401242588

**Objet : Travaux en rive, littoral et milieu humide**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 14 avril 2015, reçue le 15 avril 2015 et complétée le 30 mars 2016, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), la titulaire mentionnée ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Travaux de remblayage de 145 m<sup>2</sup> dans une partie d'un marécage d'une superficie totale de 290,4 m<sup>2</sup> pour l'aménagement d'une rue et travaux d'installation d'une prise d'eau sèche sur une longueur de 10 m en rive et 10 m en littoral de la rivière Noire, sur le lot 13B, canton de Beresford, cadastre de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, à la localisation 46°4'20.27''N; 74°17'4.19''O, municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts, MRC Les Laurentides.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Demande de certificat d'autorisation intitulée « *Construction de trois tronçons de chemins et installation d'une borne sèche* », signée par [art. 23-24 et 53-54](#), document de sept pages et sept annexes, 6 février 2015;
- Document intitulé « *Rapport d'exécution – Relevé du réseau hydrographique* », préparé par [art. 23-24 et 53-54](#), quatre pages et une annexe, 10 août 2012;

- Document intitulé « *Mémoire de conception* », préparé par [art. 23-24 et 53-54](#) 14 pages et deux annexes, février 2015;
- Document intitulé « *Demande d'information supplémentaire* », préparé par [art. 23-24 et 53-54](#), quatre pages et trois annexes, 28 juillet 2015;
- Document intitulé « *Caractérisation environnementale pour l'installation d'une prise d'eau sèche* », préparé par [art. 23-24 et 53-54](#), neuf pages et quatre annexes, août 2015;
- Document intitulé « *Engagement du propriétaire concernant les mesures d'atténuation* », préparé par Jason Singh, vice-président, 9250-7037 Québec inc., une page, 24 août 2015;
- Document intitulé « *Demande de certificat d'autorisation, travaux en rive et en littoral* », préparé par [art. 23-24 et 53-54](#) six pages et sept annexes, 25 août 2015;
- Document intitulé « *2<sup>e</sup> engagement du propriétaire concernant les mesures d'atténuation* », préparé par Jason Singh, vice-président, 9250-7037 Québec inc., une page, 28 août 2015;
- Document intitulé « *Demande d'informations supplémentaires* », préparé par [art. 23-24 et 53-54](#) deux pages et quatre annexes, 4 septembre 2015;
- Document intitulé « *Demande d'informations supplémentaires* », préparé par [art. 23-24 et 53-54](#) deux pages et deux annexes, 25 septembre 2015;
- Document intitulé « *Révision du calendrier des travaux* », préparé par [art. 23-24 et 53-54](#) une page, 30 mars 2016;
- Plan intitulé « *Figure 1 : Relevé hydrographique* », préparé par [art. 23-24 et 53-54](#), dossier n° 2011-2323, 21 novembre 2011;
- Plan intitulé « *Coupes types* », scellé par [art. 23-24 et 53-54](#) dossier n° F127139-001, feuillet C003, révision n° 3, 6 février 2012;
- Plan intitulé « *Vue en plan et profil – Chemin 3 (partie 1/2)* », scellé par [art. 23-24 et 53-54](#) dossier n° F127139-001, feuillet C006, révision n° 4, 19 août 2012;
- Plan intitulé « *Figure 2 : Emplacement borne sèche* », préparé par [art. 23-24 et 53-54](#) dossier n° 2015-2741, 7 mai 2015;
- Plan intitulé « *Mise en place d'une borne sèche – Vue en plan, détails et coupe-type* », scellé par [art. 23-24 et 53-54](#) dossier n° F127139-001, feuillet C012, révision n° 5, 25 septembre 2015.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



HP/VDD

Hélène Proteau  
Directrice régionale de l'analyse et  
de l'expertise de Montréal, de Laval,  
de Lanaudière et des Laurentides